Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse

Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo

Band: - (2013)

Heft: 12

Artikel: Projet prioritaire du canton de Thurgovie : sécurité du droit et documents juridiques relatifs aux RDPPF

Autor: Barucci, Martin / Hotz, Jürg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-871597

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Projet prioritaire du canton de Thurgovie: Sécurité du droit et documents juridiques relatifs aux RDPPF

Le projet visait à clarifier les modalités de réunion des documents juridiques et des géodonnées sur le plan juridique, organisationnel et technique. Il se composait de deux sous-projets, dédiés aux clarifications juridiques pour l'un et au prototype de portail juridique pour l'autre. Les objectifs qui leur étaient assignés ont été intégralement atteints.

Les questions que soulève la représentation du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et de son contenu sont d'ordre principalement technique. Cependant, certaines questions à caractère juridique revêtent une importance cruciale pour le bon fonctionnement futur du cadastre RDPPF parce qu'il vise notamment à reproduire des informations de portée juridique.

Les clarifications juridiques ont porté sur les cinq domaines thématiques suivants:

- les bases juridiques du projet,
- le caractère obligatoire du modèle-cadre,
- la publication de documents,
- le cadastre des sites pollués et
- la reproduction des distances par rapport à la forêt.

L'élaboration de ces documents a fait partie intégrante de la mise en œuvre du prototype de recueil dédié des décisions et des actes législatifs (portail juridique ÖREBlex).

Le portail juridique (ÖREBlex) se fonde sur un principe de base, à savoir que le traitement des documents juridiques s'effectue indépendamment de la saisie de la géométrie. La subdivision opérée au niveau organisationnel et technique entre la géométrie et les documents juridiques vise à ce que les documents juridiques revêtant de l'importance pour les restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF) puissent être présentés pour tous les échelons administratifs du pays et par ordre chronologique (selon la définition du droit considéré). Pour autant que ce soit possible, les documents juridiques ne doivent en outre pas être saisis mais importés et actualisés via des interfaces.

La question du lien unissant les géodonnées aux documents juridiques est résolue ainsi: des «décisions» sont gérées comme des métainformations dans les différents modèles de géodonnées afin de permettre la documentation des processus législatifs. Ces modèles de données ont été complétés par un lien supplémentaire auquel le nom de «géolien» (Geo-Link) a été attribué. C'est donc ce lien qui relie concrètement la géométrie à l'acte législatif qui lui est associé. Au final, la combinaison entre les géodonnées concernées et le document juridique correspondant assure la parfaite reproduction de toutes les RDPPF.

La totalité des règles de droit étant rarement formulée au sein d'un seul et même document, il en résulte qu'ÖREBlex doit prévoir la possibilité d'associer plusieurs documents juridiques à un seul objet. Différents modules d'importation sont à disposition pour importer de grandes quantités de documents juridiques, si bien que les documents juridiques scannés, métadonnées associées comprises, peuvent être créés automatiquement.

Les exigences à satisfaire en vue de l'établissement du cadastre RDPPF sont couvertes en combinaison avec l'application RDPPF ÖREBapp, laquelle accède au recueil des décisions et des actes législatifs ÖREBlex afin d'assurer la présentation des documents juridiques. L'application ÖREBlex étant conçue comme une application dédiée, d'autres cantons peuvent l'obtenir contre paiement auprès de son développeur.

Martin Barrucci und Jürg Hotz
Amt für Geoinformation des Kantons Thurgau
martin.barrucci@tg.ch / juerg.hotz@tg.ch

En complément aux articles publié dans «cadastre» au fur et à mesure de l'avancement du projet, diverses informations sont également à disposition (en français et en allemand) sur le site www.cadastre.ch ⇨ cadastre RDPPF ⇨ Thèmes ⇨ Mise en place du cadastre ⇨ Documents relatifs à ce thème.